

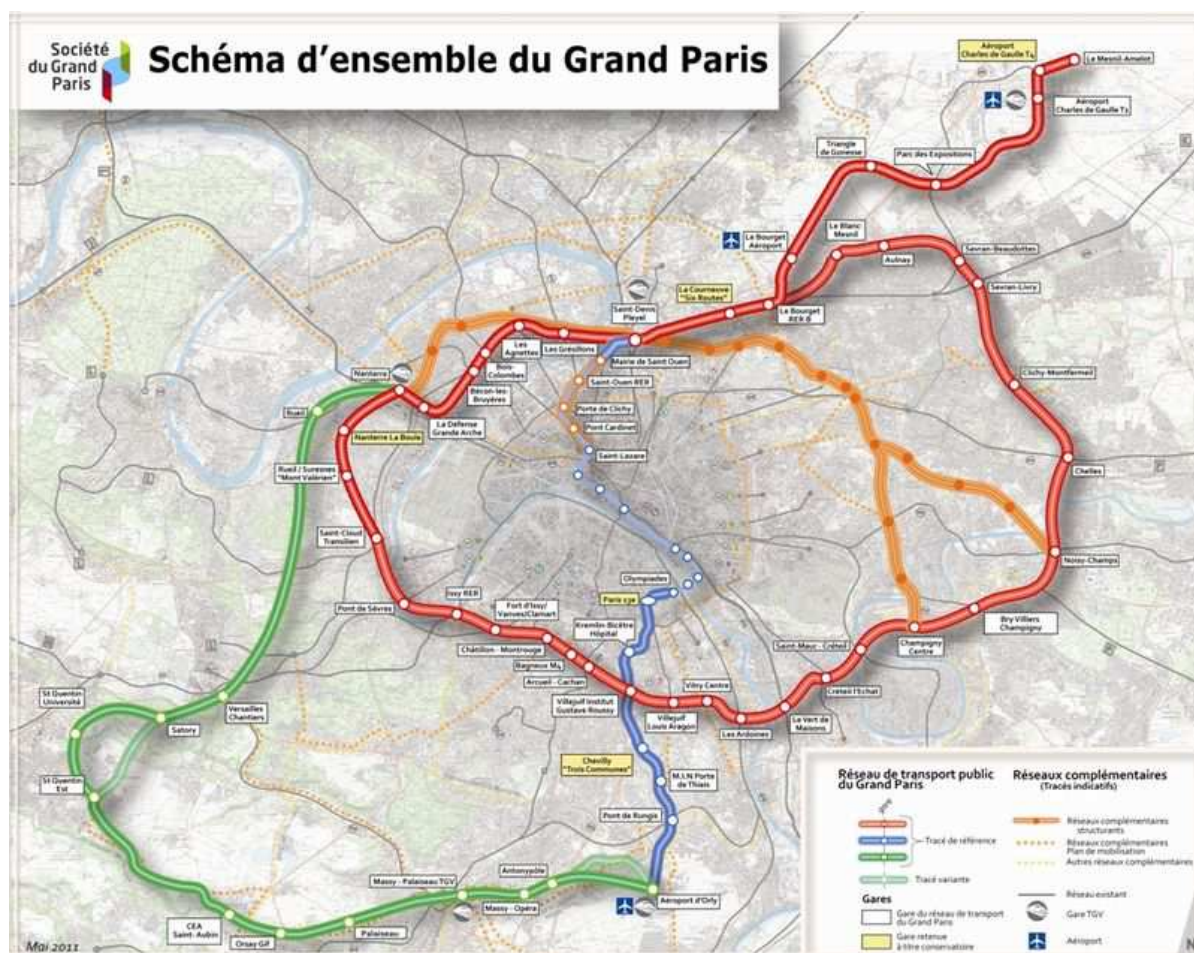
Les élus de Plaine Commune inquiets pour leurs transports

Si l'on ne veut pas être oublié dans les arbitrages de financement en ces temps de disette budgétaire, il est toujours prudent de faire partie de ceux qui couinent le plus fort. C'est donc pour alerter les pouvoirs publics sur leurs inquiétudes en matière de transports que les élus de Plaine Commune ont réunis ce matin la presse. Entre les retards, les phasages, les arbitrages et le risque que certains projets disparaissent purement et simplement des écrans radar, les neuf maires qui entouraient le président de Plaine Commune, Patrick Braouezec, ont préféré prendre les devants.

Il est vrai que le territoire est hérissé de projets. Ce morceau de Seine-Saint-Denis s'est engagé d'emblée dans une démarche de contractualisation avec l'Etat, en se mettant sur les rangs pour signer le premier Contrat de développement territorial (CDT), baptisé Territoire de la culture et de la création. Le processus est suffisamment avancé pour pouvoir être signé fin 2013. Or, ce document prévoit entre autres d'importantes créations de logements dont l'Etat a grand besoin pour tenir l'objectif annuel de 70.000 logements neufs par an dans le Grand Paris.

Petit coup de pression ? "Nous sommes prêts à nous engager dans le CDT sur 4300 logements par an", a dit ce matin Patrick Braouezec, tout en précisant, nuance, qu'il y avait "un préalable à la signature". Ou plutôt trois : la requalification de la gare de Saint-Denis, le prolongement du tramway T8 de Pleyel jusqu'à Paris et la réalisation du prolongement de la ligne 14 (ligne bleue du Grand Paris Express) entre mairie de Saint-Ouen et Pleyel dès qu'elle aurait rejoint Sain-Ouen.

Une petite carte du Grand Paris Express pour comprendre



et une autre des tramways en Île-de-France :



Dans le détail, les deux premiers projets (gare de Saint-Denis et T8) nécessitent des études pour être inscrits au prochain Contrat de projet Etat-région (CPER) car sans études, pas d'inscription. **Plaine Commune demande donc qu'elles fassent l'objet d'une convention de financement entre la région, le département et, dans le cas du T8, la Ville de Paris pour que le Syndicat des transports d'Ile-de-France (Stif) puisse se lancer.**

Pour la troisième exigence, c'est l'Etat qui est interpellé. Le prolongement de la ligne bleue du Grand Paris Express est en effet le fruit de la paix des braves conclue entre le Stif et la Société du Grand Paris (SGP). Le Stif prolonge la 14 de Saint-Lazare jusqu'à la mairie de Saint-Ouen, parce que c'était lancé comme ça depuis longtemps. Ensuite, pour partir vers Pleyel, la SGP doit prendre le relais du chantier. **Et les élus de Plaine Commune craignent que la boîte à outil ne soit rangée pour un bout de temps, une fois la mairie de Saint-Ouen atteinte.**

Ce ne sont pas là les seuls dossiers qui coïncident. Les élus sont également inquiets sur les deux lignes du Grand Paris Express (rouge et orange). **Tout fragilise l'ouvrage : une double maîtrise d'ouvrage** - encore une fois - avec la ligne rouge pour la SGP et l'orange pour le Stif. Et un net retard à l'allumage sur la ligne orange, décidée bien après le reste du réseau. De sorte que dans les arbitrages budgétaires qui s'annoncent, l'Etat pourrait être tenté de remettre aux calendes les projets les moins avancés. *"Plus personne ne doute de la volonté de ce nouveau gouvernement de réaliser le Grand Paris Express, veut se rassurer Patrick Braouezec. Par contre, la question du phasage, voire de la réalisation en totalité, se pose".*

Sybille Vincendon
Libération